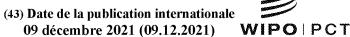
## (12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international





(10) Numéro de publication internationale WO 2021/245337 A1

(51) Classification internationale des brevets :

**B65D 1/02** (2006.01) B65D 41/04 (2006.01) B65D 1/09 (2006.01) **B65D** 47/10 (2006,01) **B65D** 41/02 (2006.01) **B65D 83/00** (2006,01)

(21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR2021/050891

(22) Date de dépôt international :

19 mai 2021 (19.05.2021)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :

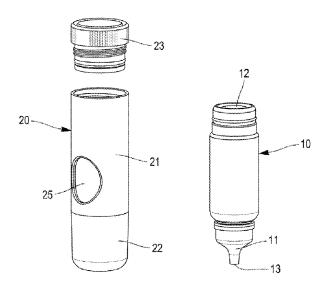
27 mai 2020 (27.05.2020) FR2005597 FR (71) Déposant : CORADIN SAS [FR/FR] ; Parc d'Activité de l'Argile VI, Lot 620, 460 Avenue de la Quiéra, 06370 Mouans-Sartoux (FR).

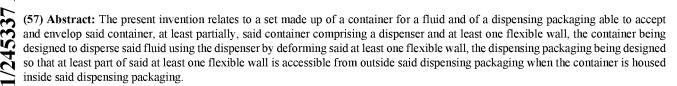
- (72) Inventeurs: BOUTELOUP, David; 1699 Chemin des Moulins, 06530 Le Tignet (FR). BOURDIER, Fabrice; 87 Chemin des Bassins, 83440 Montauroux (FR). BIDA-MANT, Florence; 9 Rue d'Alsace, 68200 Mulhouse (FR).
- (74) Mandataire: DE ZEEUW, Johan Diederick; Le Fairway C, 980 Avenue de Roumanille, 06410 Biot (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible): AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DJ, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, IT, JO, JP, KE, KG, KH, KN, KP,



(54) Titre: ENSEMBLE COMPOSE D'UN RECIPIENT POUR UN FLUIDE ET D'UN EMBALLAGE DISTRIBUTEUR







(57) Abrégé: La présente invention concerne un ensemble composé d'un récipient pour un fluide et d'un emballage distributeur permettant de recevoir ledit récipient et l'envelopper, au moins partiellement, ledit récipient comprenant un distributeur et au moins une

## 

KR, KW, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, WS, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible): ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

#### Publiée:

- avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))
- avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues (règle 48.2(h))

paroi flexible, le récipient étant adapté pour disperser ledit fluide à l'aide du distributeur en déformant ladite au moins une paroi flexible, l'emballage distributeur étant adapté pour qu'au moins une partie de ladite au moins une paroi flexible soit accessible depuis l'extérieur dudit emballage distributeur lorsque le récipient est disposé à l'intérieur dudit emballage distributeur.

#### **DESCRIPTION**

5

10

15

35

# TITRE : ENSEMBLE COMPOSE D'UN RECIPIENT POUR UN FLUIDE ET D'UN EMBALLAGE DISTRIBUTEUR

## Domaine de l'invention

L'invention concerne un ensemble composé d'un récipient pour un fluide et d'un emballage distributeur permettant de recevoir ledit récipient et de l'envelopper, au moins partiellement, ledit récipient comprenant un distributeur et au moins une paroi réalisée dans une matière flexible, le récipient étant adapté pour distribuer ledit fluide à l'aide du distributeur en déformant ladite au moins une paroi flexible, l'emballage distributeur étant adapté pour qu'au moins une partie de ladite au moins une paroi flexible soit accessible depuis l'extérieur dudit emballage distributeur lorsque le récipient est disposé à l'intérieur dudit emballage distributeur.

## Etat de la technique

Dans l'état de l'art, il est connu d'utiliser des distributeurs réalisés à l'aide d'une matière flexible permettant d'envelopper et de distribuer des fluides. De tels distributeurs se présentent essentiellement sous la forme d'un cylindre comprenant une première extrémité, pourvue d'un distributeur, et une deuxième extrémité obturée. En règle générale, ledit distributeur du récipient est obturé à l'aide d'un élément de fermeture sécable. Préalablement à son utilisation, l'utilisateur peut retirer l'élément de fermeture avec ses doigts afin de libérer le distributeur du récipient. Grâce à la déformation du récipient, l'utilisateur peut disperser le fluide contenu à l'intérieur du récipient, et ce à l'aide du distributeur.

30 Un récipient de ce type est souvent utilisé dans les domaines pharmaceutique et cosmétique, connu également sous le terme d'uni-dose.

L'utilisation d'une uni-dose présente l'avantage d'envelopper un fluide de façon hygiénique. Ledit fluide est enveloppé hermétiquement avant son utilisation et n'est libéré que lorsque l'utilisateur rompt l'élément sécable. En revanche, l'uni-dose

2

présente un inconvénient. En effet, dès lors que l'uni-dose est ouverte, l'utilisateur est contraint d'utiliser la totalité de son contenu au moment de son ouverture. L'art antérieur fait référence à des uni-doses dont l'élément de fermeture sécable peut être replacé dans sa position initiale, sur le distributeur, agissant ainsi comme un bouchon et permettant d'utiliser ultérieurement le restant du contenu du récipient.

Un premier inconvénient des solutions connues de l'art antérieur réside dans le fait que l'obturation d'un distributeur à l'aide d'un élément sécable déjà retiré n'est pas aisée, l'utilisateur étant contraint de repositionner l'élément de fermeture sur le distributeur. Le distributeur étant réalisé dans une matière flexible, il est difficile d'en assurer l'obturation.

Par ailleurs, l'utilisateur se servant de ses doigts pour retirer l'élément sécable du distributeur, l'hygiène du distributeur lors du replacement de l'élément sécable sur le distributeur n'est pas assurée. Ceci constitue un second inconvénient des solutions connues de l'art antérieur. En d'autres termes, le distributeur peut tout à fait être contaminé par des résidus de matière étrangers au distributeur.

Un autre inconvénient de l'utilisation d'une uni-dose, selon l'art antérieur, réside dans le fait que l'élément sécable forme un élément qui est désolidarisé du reste de l'emballage dès lors que l'uni-dose a été ouverte. Cela signifie qu'il faut se débarrasser de l'élément sécable et le jeter. Un élément d'un si petit gabarit peut ainsi, faute de poubelle disponible à proximité, se retrouver dans la nature sous forme de déchet. Pour les raisons exposées ci-dessus, il existe un besoin de proposer de nouvelles solutions permettant d'utiliser des récipients composés d'une matière flexible d'une manière plus adaptée aux domaines pharmaceutique et cosmétique.

## Objet de l'invention

30

35

5

10

15

20

25

L'objet de la présente invention concerne un ensemble composé d'un récipient pour un fluide et d'un emballage distributeur permettant de recevoir ledit récipient et l'envelopper, au moins partiellement, ledit récipient comprenant un distributeur et au moins une paroi flexible, le récipient étant adapté pour disperser ledit fluide à l'aide du distributeur en déformant ladite au moins une paroi flexible, l'emballage distributeur

3

étant adapté pour qu'au moins une partie de ladite au moins une paroi flexible soit accessible depuis l'extérieur dudit emballage distributeur lorsque le récipient est disposé à l'intérieur dudit emballage distributeur, dans lequel l'emballage distributeur comprend au moins un premier élément, adapté pour envelopper partiellement le récipient alors que le distributeur du récipient reste libre afin de permettre la distribution du fluide du distributeur, et un deuxième élément, adapté pour obturer le distributeur du récipient, ledit deuxième élément de l'emballage distributeur étant adapté pour être fixé sur le premier élément dudit emballage distributeur.

Selon un mode de réalisation de l'invention, le deuxième élément de l'emballage distributeur se présente sous la forme d'un bouchon.

Selon un mode de réalisation de l'invention, l'intérieur de l'embout perforant comprend un pion d'obturation adapté pour obturer le distributeur du récipient.

15

20

5

Selon un mode de réalisation de l'invention, le premier élément de l'emballage distributeur comprend un élément pour entourer le distributeur du récipient, dans lequel ledit distributeur du récipient est pourvu d'un élément d'obturation perforable et dans lequel l'élément pour entourer ledit distributeur comprend un percuteur adapté pour perforer ledit élément d'obturation perforable.

Selon un mode de réalisation de l'invention, le récipient se présente essentiellement sous la forme d'un cylindre.

Selon un mode de réalisation de l'invention, le premier élément de l'emballage distributeur se présente essentiellement sous la forme d'un cylindre, pourvu d'une première extrémité essentiellement ouverte pour permettre l'introduction du récipient dans ledit premier élément et d'une deuxième extrémité adaptée pour faire saillir le distributeur du premier élément.

30

Selon un mode de réalisation de l'invention, le deuxième élément de l'emballage distributeur comprend un élément d'obturation adapté pour obturer ladite première extrémité dès lors que le récipient pénètre à l'intérieur de l'emballage distributeur.

4

Selon un mode de réalisation de l'invention, le récipient comprend, en son extrémité opposée au distributeur, au moins une protubérance permettant de faciliter l'extraction dudit récipient de l'emballage distributeur après son utilisation.

5 Selon un mode de réalisation de l'invention, le récipient se présente sous la forme d'une uni dose.

Selon un mode de réalisation de l'invention, l'uni dose comprend un distributeur pourvu d'un élément d'obturation perforable.

10

## Brève description des dessins

Les but, objet et caractéristiques de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description qui suit faite en référence aux figures dans lesquelles :

15

- [Fig. 1] montre une vue en perspective d'un ensemble composé d'un récipient et d'un emballage distributeur selon l'invention,
- [Fig. 2] représente une vue en perspective de l'emballage distributeur et du récipient, disposés l'un à côté de l'autre,

20

- [Fig. 3] illustre une vue schématique de l'introduction du récipient à l'intérieur de l'emballage distributeur,
- [Fig. 4] montre une vue globale en coupe d'un ensemble composé d'un récipient et d'un emballage distributeur selon l'invention,

25

[Fig. 5] représente une vue détaillée du récipient avant l'ouverture de l'élément perforable de l'emballage distributeur,

[Fig. 6] illustre en détail l'emballage distributeur du récipient après l'ouverture dudit emballage distributeur, et

[Fig. 7] représente une vue schématique du remplissage du récipient selon l'invention.

30

La figure 1 montre une vue en perspective de l'ensemble 1 comprenant un récipient (voir figure 2) et un emballage distributeur 20. L'ensemble 1 a pour objectif de permettre à l'utilisateur d'utiliser un récipient de type « uni-dose » (tel que montré sur la figure 2) et ce de manière pratique et hygiénique. L'emballage

WO 2021/245337

5

20

5

PCT/FR2021/050891

distributeur 20 peut prendre un aspect décoratif, agrémentant ainsi l'utilisation dudit récipient de type « uni-dose ». Comme illustré sur la figure 1, l'emballage distributeur 20 comprend une première partie 21, de forme essentiellement cylindrique. Il est à noter que le mode de réalisation représenté sur les figures 1 à 7, illustre un récipient de type « uni-dose » et un emballage distributeur 20 de forme essentiellement cylindrique. Bien évidemment, il est envisageable d'opter pour toute autre forme, de type rectangulaire ou autre, tout en conservant les mêmes avantages.

La première partie 21, formant le corps de l'emballage distributeur 20, comprend une fenêtre ou élément flexible 25. Selon l'exemple illustré sur les figures 1 à 5, grâce à la présence de la fenêtre 25, l'utilisateur peut directement déformer le récipient présent à l'intérieur de l'emballage distributeur 20, ce qui est décrit de manière plus détaillée ci-dessous. Selon un mode de réalisation alternatif non montré sur les figures, un élément flexible peut être positionné à la place de la fenêtre 25, lequel élément flexible permet la déformation d'au moins une partie de la première partie 21.

L'emballage distributeur 20 comprend une deuxième partie 22 ayant la forme d'un bouchon fixé, par exemple, à l'aide d'un filetage sur une extrémité de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20. Le récipient présent à l'intérieur de l'emballage distributeur 20 peut être obturé grâce audit bouchon 22. Les détails de ladite obturation sont illustrés sur la figure 4.

L'emballage distributeur 20 comprend un troisième élément, se présentant sous la forme d'un élément d'obturation 23, lequel peut être fixé à l'intérieur de l'extrémité de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20. L'élément d'obturation 23 peut être utilisé pour fixer un récipient à l'intérieur de l'emballage distributeur 20 dès lors que ledit récipient est introduit à l'intérieur de la première partie 21 dudit emballage distributeur 20. L'assemblage des différents éléments est expliqué de manière plus détaillée sur les figures 2 et 3.

Comme illustré sur la figure 1, lorsque le récipient est introduit à l'intérieur de l'emballage distributeur 20, l'utilisateur ne voit que l'extérieur dudit emballage distributeur 20. Selon l'exemple illustré sur les figures 1 à 7, ledit emballage distributeur 20 est un élément ré-utilisable. Le récipient 10, adapté pour être introduit à l'intérieur de l'emballage distributeur 20 est un récipient 10 de type « jetable ». C'est la raison pour laquelle il est possible de disposer d'un emballage distributeur 20 disposant d'options, tel que des décorations, permettant d'agrémenter l'apparence de l'ensemble 1. L'utilisation de matériaux dits « nobles » peut être envisagée car l'emballage distributeur 20 est ré-utilisable.

10

15

20

25

5

La figure 2 montre l'emballage distributeur 20 dont le côté est pourvu du récipient 10 adapté pour être introduit en son intérieur. Pour des raisons de clarté, l'élément d'obturation 23 est illustré dans une position « dévissée ».

Selon la figure 2, le récipient 10 se présente sous la forme d'une « uni-dose », laquelle est, généralement, réalisée dans une matière flexible. Le récipient 10, de forme essentiellement cylindrique dispose, en une première extrémité, d'un distributeur 11 et d'une deuxième extrémité obturée à l'aide d'une base 12. L'extrémité du distributeur 11 est obturée à l'aide d'un élément d'obturation perforable 13. Le récipient 10 de type « uni-dose » tel qu'illustré sur la figure 2 est connu de l'art antérieur. Le récipient 10 est particulièrement adapté pour contenir un fluide de type pharmaceutique ou cosmétique. Juste avant son utilisation, l'utilisateur introduit le récipient 10 à l'intérieur de l'emballage distributeur 20 et, en fermant ledit emballage distributeur 20, l'élément perforable 13 du récipient 10 est automatiquement perforé, comme cela est expliqué de façon plus détaillée en faisant référence aux figures 5 et 6 ci-dessous. Lorsque l'élément d'obturation perforable 13 est perforé, l'utilisateur peut disperser une quantité de fluide en déformant la paroi extérieure du récipient 10.

30

Contrairement à l'utilisation classique d'un récipient 10, l'utilisateur n'utilise pas le récipient 10 dans sa forme « nue » mais introduit au préalable ledit récipient 10 à l'intérieur de l'emballage distributeur 20. L'assemblage de l'emballage distributeur

WO 2021/245337 7

5

10

15

20

25

30

20 et les avantages de son utilisation sont décrits de manière plus détaillée sur la figure 3.

PCT/FR2021/050891

La figure 3 illustre, de façon schématique, l'assemblage de l'emballage distributeur 20 et du récipient 10. L'utilisateur doit tout d'abord introduire le récipient 10 à l'intérieur de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, tel que représenté sur la figure 3. Après l'introduction du récipient 10 à l'intérieur de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, l'élément d'obturation 23 est utilisé pour fixer le récipient 10 dans l'emballage distributeur 20. Lorsque l'assemblage est complet, l'ensemble 1 composé du récipient 10 et de l'emballage distributeur 20 est prêt à être utilisé. Pour utiliser l'ensemble 1, l'utilisateur doit, dans un premier temps, retirer le bouchon 22 pour ainsi libérer le distributeur 11 du récipient 10. Ensuite, en appuyant sur l'élément flexible 25 de la première partie 21, l'utilisateur peut exercer une pression sur l'extérieur dudit récipient 10 afin de le déformer et permettre, de cette façon, la dispersion du fluide présent à l'intérieur dudit récipient 10 par le distributeur 11. Si la première partie 21 est pourvue d'une fenêtre à la place d'un élément flexible 25, l'utilisateur peut alors directement exercer une pression sur l'extérieur du récipient 10. Lorsqu'une quantité suffisante de fluide est dispersée hors du récipient 10, l'utilisateur peut repositionner le bouchon 22 sur l'emballage distributeur 20, obturant de nouveau le distributeur 11.

La figure 4 représente une vue en coupe de l'ensemble 1 selon l'invention et montre que l'élément flexible 25, faisant partie de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, permet à l'utilisateur de déformer ledit élément flexible 25 et la paroi extérieure du récipient 10. Par ailleurs, la figure 4 illustre le bouchon 22 dont l'intérieur accueille un pion d'obturation 26 spécifiquement adapté pour fermer le distributeur 11 du récipient 10. Le pion d'obturation 26 coopère avec un élément 27 de forme cylindrique qui entoure, en son extérieur, l'extrémité du distributeur 11 dudit récipient 10. Ainsi, l'extrémité dudit distributeur 11 est obturée de façon optimale dès lors que le bouchon 22 est positionné sur l'emballage distributeur 20.

8

Il convient de noter que la présente description fait référence au fait qu'au moins une partie de la paroi flexible du récipient 10 « demeure accessible ». Cette expression signifie qu'un utilisateur peut soit déformer le récipient 10 en touchant directement l'extérieur dudit récipient 10, soit déformer le récipient 10 grâce à la déformation d'une partie de l'emballage distributeur 20.

La figure 5 représente une vue détaillée de l'extrémité de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20 avant l'étape de perforation de l'élément d'obturation perforable 13 du récipient 10. L'extrémité de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20 comprend un élément 27 adapté d'une part pour former la sortie de ladite première partie 21 dudit emballage distributeur 20 pour permettre la distribution du fluide, contenu à l'intérieur du récipient 10, hors de l'ensemble 1. Un percuteur 28 est présent à l'intérieur de l'élément 27 et est adapté pour coopérer avec l'élément d'obturation perforable 13 du récipient 10. En faisant référence aux figures 3 et 4, lorsque le récipient 10 est positionné à l'intérieur de l'emballage distributeur 20, l'élément d'obturation perforable 13 entre en contact avec le percuteur 28. En vissant l'élément d'obturation 23 sur la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, le récipient 10, complètement introduit à l'intérieur de ladite première partie 21 dudit emballage distributeur 20, est poussé en direction du percuteur 28. Lorsque l'élément d'obturation 23 est complètement fixé sur la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, le récipient 10 est complètement introduit à l'intérieur de ladite première partie 21 de l'emballage distributeur 20 et l'élément d'obturation perforable 13 est percuté par le percuteur 28, tel que représenté sur la figure 6.

25

30

20

5

10

15

Il apparaît clair que la perforation de l'élément d'obturation perforable 13 est réalisée par le percuteur 28 est automatique pendant l'assemblage de l'ensemble 1 selon la présente invention. Par ailleurs, l'utilisateur n'entre en contact ni avec le distributeur 11 du récipient 10, ni avec l'élément d'obturation perforable 13 dudit récipient 10. Comme illustré sur les figures 5 et 6, la perforation de l'élément d'obturation perforable 13 permet d'ouvrir le récipient 10 sans que des pièces ne soient détachées dudit récipient 10. En d'autres termes, l'ouverture du récipient 10 n'entraîne aucun déchet indésirable.

9

Comme représenté sur les figures 5 et 6, lorsque le récipient 10 est ouvert à l'aide du percuteur 28, le bouchon 22 empêche au fluide de sortir de manière involontaire. Cette fonctionnalité peut être assurée grâce au pion d'obturation 26 présent à l'intérieur du bouchon 22. Outre le pion d'obturation 26, le bouchon 22 est pourvu d'un élément 29, de forme cylindrique, entourant l'extrémité de l'élément 27, tous deux garantissant une obturation étanche optimale de l'extrémité dudit élément 27 de la première partie 21 de l'emballage distributeur 20, l'obturation du distributeur 11 du récipient 10 étant ainsi garantie.

10

15

20

25

5

La figure 7 montre une vue schématique du remplissage du récipient 10, lequel récipient 10 comprend une première partie 15 se présentant sous la forme d'une bouteille. Ladite première partie 15 du récipient 10 comprend une ouverture 17 permettant le remplissage du récipient 10. Lorsque ladite première partie 15 du récipient 10 est remplie, l'ouverture 17 est obturée grâce à la deuxième partie 16 dudit récipient 10. Ladite deuxième partie 16 du récipient 10 comprend le distributeur 11 et l'élément d'obturation perforable 13. Il est clair que la figure 5 illustre un mode de réalisation spécifique. Tout autre mode de réalisation adapté peut également être utilisé en combinaison avec l'emballage distributeur 20 tel que décrit ci-dessus.

La figure 5 montre que la première partie 15 du récipient 10 est pourvue de protubérances 19, deux d'entre elles étant représentées, pouvant être utilisées en combinaison avec l'intérieur de l'élément d'obturation 23 de l'emballage distributeur 20 et ce, afin de faciliter l'extraction du récipient 10 de l'emballage distributeur 20 après son utilisation. Afin d'obtenir ce résultat, les protubérances 19, telles qu'illustrées sur la figure 5, coopèrent avec des butées (non visibles sur les figures) présentes à l'intérieur de la paroi intérieure de l'élément d'obturation 23.

30

L'ensemble 1 tel que décrit sur les figures 1 à 5 permet à l'utilisateur d'utiliser un récipient 10 de type « uni-dose », comprenant un élément d'obturation perforable 13, de façon hygiénique et dépourvue de toute contamination. Lorsque l'élément

10

d'obturation perforable 13 est retiré, l'utilisateur n'est plus contraint d'apposer ses doigts sur l'extrémité du distributeur 11 ou tout autre endroit situé à proximité de ladite extrémité. Grâce au bouchon 22 pourvu d'éléments d'obturation, le récipient 10 peut être refermé de manière sécurisée, après une première utilisation, en évitant toute contamination du contenu du récipient 10.

5

10

Comme décrit ci-dessus, l'utilisation d'un emballage distributeur 20 offre par ailleurs l'option permettant d'obtenir un ensemble 1 dont l'aspect est décoratif.

## Revendications

5

10

15

20

WO 2021/245337

1. Ensemble (1) composé d'un récipient (10) pour un fluide et d'un emballage distributeur (20) permettant de recevoir ledit récipient (10) et l'envelopper, au moins partiellement, ledit récipient (10) comprenant un distributeur (11) et au moins une paroi flexible, le récipient (10) étant adapté pour disperser ledit fluide à l'aide du distributeur (11) en déformant ladite au moins une paroi flexible, l'emballage distributeur (20) étant adapté pour qu'au moins une partie de ladite au moins une paroi flexible soit accessible depuis l'extérieur dudit emballage distributeur (20) lorsque le récipient (10) est disposé à l'intérieur dudit emballage distributeur (20), caractérisé en ce que l'emballage distributeur (20) comprend au moins un premier élément, adapté pour envelopper partiellement le récipient (10) alors que le distributeur (11) du récipient (10) reste libre afin de permettre la distribution du fluide du distributeur (11), et un deuxième élément, adapté pour obturer le distributeur (11) du récipient (10), ledit deuxième élément de l'emballage distributeur (20) étant adapté pour être fixé sur le premier élément dudit emballage distributeur (20).

- 2. Ensemble selon la revendication 1, dans lequel le deuxième élément de l'emballage distributeur (20) se présente sous la forme d'un bouchon (22).
- 3. Ensemble selon la revendication 2, dans lequel l'intérieur du bouchon (22) comprend un pion d'obturation (26) adapté pour obturer le distributeur (11) du récipient (10).
- 4. Ensemble (1) selon les revendications 1 ou 3, dans lequel le premier élément (21) de l'emballage distributeur (20) comprend un élément (27) pour entourer le distributeur (11) du récipient (10), dans lequel ledit distributeur (11) du récipient (10) est pourvu d'un élément d'obturation perforable (13) et dans lequel l'élément (27) pour entourer ledit distributeur (11) comprend un percuteur (28) adapté pour perforer ledit élément d'obturation perforable (13).
  - 5. Ensemble selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel le récipient (10) se présente essentiellement sous la forme d'un cylindre.

5

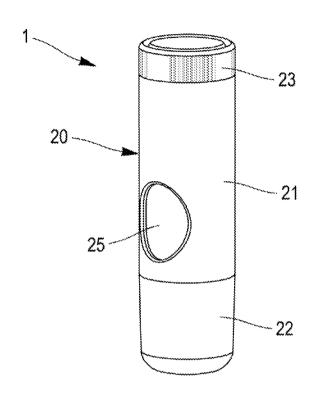
10

15

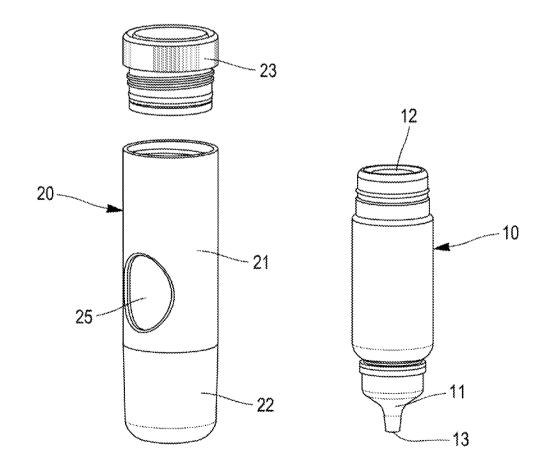
6. Ensemble selon la revendication 5, dans lequel le premier élément de l'emballage distributeur (20) se présente essentiellement sous la forme d'un cylindre, pourvu d'une première extrémité essentiellement ouverte pour permettre l'introduction du récipient (10) dans ledit premier élément et d'une deuxième extrémité adaptée pour faire saillir le distributeur (11) du premier élément.

- 7. Ensemble selon la revendication 6, dans lequel le deuxième élément de l'emballage distributeur (20) comprend un élément d'obturation (23) adapté pour obturer ladite première extrémité dès lors que le récipient (10) pénètre à l'intérieur de l'emballage distributeur (20).
- 8. Ensemble (1) selon l'une des revendications 5 à 7, dans lequel le récipient (10) comprend, en son extrémité opposée au distributeur (11), au moins une protubérance permettant de faciliter l'extraction dudit récipient (10) de l'emballage distributeur après son utilisation.
- 9. Ensemble (1) selon l'une des revendications 1 à 8, dans lequel le récipient (10) se présente sous la forme d'une uni dose.
- 10. Ensemble (1) selon la revendication 9, dans lequel l'uni dose comprend un distributeur (11) pourvu d'un élément d'obturation perforable (13).

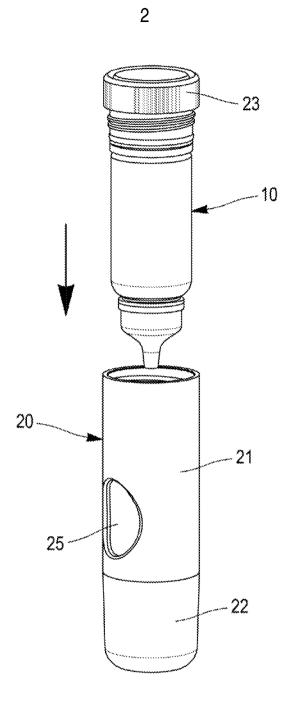
[Fig. 1]



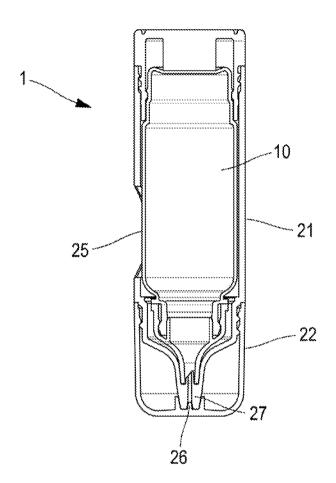
[Fig. 2]



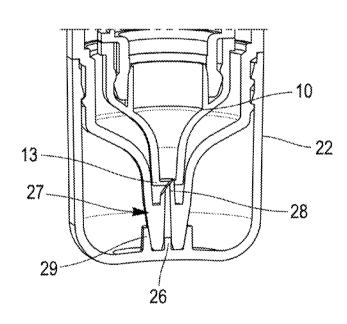
[Fig. 3]



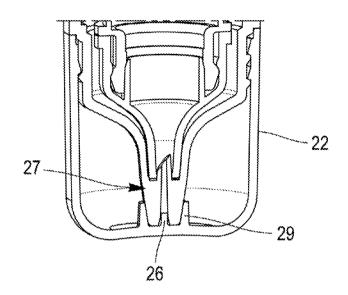
[Fig. 4]



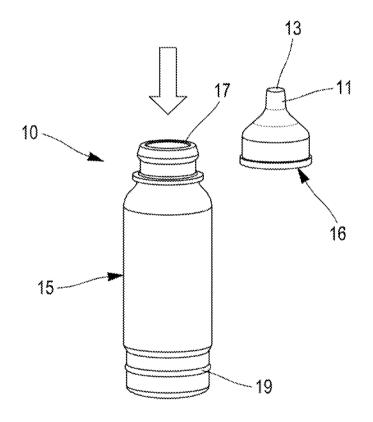
[Fig. 5]



[Fig. 6]



[Fig. 7]



#### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

#### PCT/FR2021/050891

#### CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER

 $\textbf{\textit{B65D 1/02}} (2006.01) i; \textbf{\textit{B65D 1/09}} (2006.01) i; \textbf{\textit{B65D 41/02}} (2006.01) i; \textbf{\textit{B65D 41/04}} (2006.01) i; \textbf{\textit{B65D 47/10}} (2006.01) i;$ *B65D 83/00*(2006.01)i

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

#### FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

B65D; A61M; A61F; B01L

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used) **EPO-Internal** 

#### C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Further documents are listed in the continuation of Box C.

document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance

Special categories of cited documents:

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	US 2009179031 A1 (CHEN FANG-PIN [TW]) 16 July 2009 (2009-07-16) paragraphs [0013] - [0014]; figures 1-6	1-4,7-10
X	US 5934457 A (UEDA KATSUHIRO [JP] ET AL) 10 August 1999 (1999-08-10) column 4, line 20 - column 5, line 63; figures 1-13	1-3,7,9,10
X	JP S5794409 U (*) 10 June 1982 (1982-06-10) paragraph [0002]; figures 1-3	1-3,5-9
X	JP H0199476 U (*) 04 July 1989 (1989-07-04) abstract; figures 1-38	1,2,5,7,9

<ul> <li>"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date</li> <li>"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)</li> <li>"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means</li> <li>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</li> </ul>	considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone  "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art
Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report
08 October 2021	20 October 2021
Name and mailing address of the ISA/EP	Authorized officer
European Patent Office p.b. 5818, Patentlaan 2, 2280 HV Rijswijk Netherlands	Grondin, David
Telephone No. (+31-70)340-2040 Facsimile No. (+31-70)340-3016	Telephone No.
Form PCT/ISA/210 (second sheet) (January 2015)	телерионе по.

See patent family annex.

principle or theory underlying the invention

later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT Information on patent family members

International application No.

## PCT/FR2021/050891

	1 444	ent document in search report		Publication date (day/month/year)	Patent	family member	r(s)	Publication date (day/month/year)
	US	2009179031	<b>A</b> 1	16 July 2009	NONE			
	US	5934457	A	10 August 1999	US	5934457	A	10 August 1999
					WO	9638346	<b>A</b> 1	05 December 1996
	JP	S5794409	U	10 June 1982	JP	S5794409	U	10 June 1982
					JP	S5812648	Y2	11 March 1983
	JP	H0199476	U	04 July 1989	JР	H0199476	U	04 July 1989
<b>l</b> .					JP	H0646863	Y2	30 November 1994

## RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n° PCT/FR2021/050891

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. B65D1/02 B65D1/0 B65D1/09 B65D41/02 B65D41/04 B65D47/10 B65D83/00

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

## B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

B65D A61M A61F B01L

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS						
0.1/						

Catégorie*	ldentification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	US 2009/179031 A1 (CHEN FANG-PIN [TW]) 16 juillet 2009 (2009-07-16) alinéas [0013] - [0014]; figures 1-6	1-4,7-10
Х	US 5 934 457 A (UEDA KATSUHIRO [JP] ET AL) 10 août 1999 (1999-08-10) colonne 4, ligne 20 - colonne 5, ligne 63; figures 1-13	1-3,7,9, 10
X	JP S57 94409 U (*) 10 juin 1982 (1982-06-10) alinéa [0002]; figures 1-3	1-3,5-9
X	JP H01 99476 U (*) 4 juillet 1989 (1989-07-04) abrégé; figures 1-38 	1,2,5,7, 9

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent  "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date  "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)  "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens  "P" document publié avant la date de dépôt international, mais	T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention  X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément  Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier  & document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale
8 octobre 2021	20/10/2021
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale	Fonctionnaire autorisé
Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Grondin, David

## RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n° PCT/FR2021/050891

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
US 2009179031	A1	16-07-2009	AUCUN		
US 5934457	Α	10-08-1999	US WO	5934457 A 9638346 A1	10-08-1999 05-12-1996
JP S5794409	U	10-06-1982	JP JP	S5794409 U S5812648 Y2	10-06-1982 11-03-1983
JP H0199476	U	04-07-1989	JP JP	H0199476 U H0646863 Y2	04-07-1989 30-11-1994